

Avertissement à tous musiciens qui ont, ou qui voudraient démarcher les Majors et les labels

Pour votre bien, chers internautes, chers musiciens, chers passionnés ne continuez pas à essayer de vous faire signer dans une maison de disques et/ou un label en envoyant vos productions (vos chansons, vos oeuvres) même en les ayant « protégées », homologuées à la SACEM auparavant!

Pourquoi ? Eh bien lisez bien l'histoire qui va suivre :

Nacer AMAMRA est un modeste artiste indépendant. Il est guitariste, auteur-compositeur et interprète depuis 1985.

Il est enregistré en tant qu'auteur-compositeur et interprète à la SACEM depuis 1994. En 1997 il a démarché son double album autoproduit « Le défi d'la vie » composé de 17 titres.

Pratiquement toutes les chansons de cet album ont été plagiées, contrefaites et parasitées par **la puissante et incontournable société Universal Music France (productrice de l'émission de « The Voice »)** par le biais de son **ex-PDG le célèbre Pascal Nègre**.

Comme par hasard Pascal Nègre a été viré juste avant le procès qui oppose Nacer AMAMRA à ,,,,,,,,,,,, contre David Hallyday le 23 mai 2016,

Précisons à tous que ce procès qui se déroule à Lyon ce qui va faire éclater la vérité je l'espère sur tous les autres plagiat fomentés en série contre cet artiste.

Avec l'inattendu et soudain limogeage de l'ex PDG Pascal, Nègre, l'homme d'affaires millionnaire Vincent Bolloré (le patron de Vivendi qui contrôle Universal), vient de faire sauter « un fusible » afin de dédouaner sa société, mais la justice devra déterminer avec exactitude tous les rôles et les compromissions de tous les protagonistes de cette énorme et sordide affaire de contrefaçons en série sur un artiste qu'on a stoppé en pleine ascension...

METTRE LA LISTE

Après le procès contre Hallyday, Nacer Amamra souhaite faire voter une loi contre le plagiat/contrefaçon/parasitisme ou toute forme de spoliation d'un travail intellectuel dans le domaine artistique mais spécifiquement dans le monde de la musique et la chanson.

En effet dans ce milieu, les véritables auteurs et les authentiques compositeurs sont tout particulièrement vulnérables au phénomène de vol et de parasitisme dans la mesure où plusieurs formes d'art se mélangent et se combinent dans leurs créations, notamment l'art littéraire, poétique (les textes, les paroles) et l'art musical (la musique, les notes, les arrangements).

Nacer Amamra s'adresse à tous les musiciens et les autres artistes

Chers internautes, chers musiciens, c'est le plus gros scandale du show-business jamais découvert et tout à fait démontrable sans qu'il puisse subsister le moindre doute à l'esprit après la lecture et l'analyse de tout ce qui est écrit dans le site hallydayplagiat.com

Tous les artistes, les musiciens, les chanteurs, les compositeurs et les auteurs du monde entier postulent auprès des maisons de disques ou des labels (petites maisons de disques aux services des grosses) afin d'avoir une chance de faire connaître leurs chansons et reconnaître leur talent en dehors d'un cadre restreint de leurs connaissances, pour devenir populaire (forcément) et pouvoir enfin vivre de leur art, de leur passion, de leur musique...

- Pour que ma mésaventure ne se reproduise plus jamais, ni pour moi ni pour d'autres chanteurs-musiciens français restés dans l'anonymat.

- Pour que vous, chers internautes, ayez connaissance de mon histoire d'une manière directe, non détournée ni déformée par les journaux et autres médias plus ou moins sérieux et plus ou moins toujours en faveur d'un système très bien rodé entretenu avec et pour des célébrités déjà bien établies dans les médias.

Sachez que les multinationales Universal Music (PDG **Pascal Nègre** viré en 2016) et Warner Chappell Music France **Caroline Molko** ont « fabriqué » plus de 7 énormes succès en spoliant mon double album franco-anglais « Le défi de la vie » de 17 titres, démarché chez eux par mon manager Cyrille à partir de 1997.

Plusieurs énormes tubes populaires ont caracolé en tête des « Hits parades » radios et télés entre l'année 1999 et 2000 et ont été classés parmi les tout premiers au « Top 50 » des meilleures ventes de disques en

France.

Tous ces morceaux plagés/contrefaits sont des combinaisons de paroles/de styles musicaux de plusieurs de mes titres et possèdent plusieurs points communs notamment celui qui relie Pascal Nègre ex-PDG d'Universal Music avec un apporteur d'affaires (comme on dit dans le jargon), un musicien : **Gilles Pellegrini**.

Ce personnage habite à ¾ d'heure de Lyon (ville d'où je suis originaire).

Il est un ami très intime de Johnny Hallyday le père de David Hallyday qui est lui-même le fils de Sylvie Vartan star des années 60/70.

C'est très troublant certes mais Gilles Pellegrini est aussi et surtout **inscrit comme co-interprète de tous les morceaux objet du litige !**

METTRE Les DOC SACEM pellegrini

Pour votre bien, chers internautes, chers musiciens, ne continuez pas à essayer de vous faire signer chez ces Majors en envoyant vos productions !

Même si vos œuvres, vos chansons sont protégées à la S.A.C.E.M vous savez dorénavant que les PDG de ses grosses Maisons de disques et leurs apporteurs d'affaires s'en serviront quand même à leur guise **pour étoffer le répertoire de leurs artistes déjà signés et générer ainsi d'énormes bénéfices sur votre dos à votre insu pour leurs sociétés...**

Voulez vous vraiment être des victimes consentantes et servir de « matière première », de « source d'inspiration » à ces prédateurs qui vont s'en mettre plein les poches avec vos créations et le fruit de votre dur labeur, votre légitime travail ?

Désormais, vous ne pourrez plus dire que personne ne vous avait prévenu !

Attention car ils savent très bien choisir leur victime.

Quelqu'un peu susceptible (en théorie) de pouvoir se défendre mais ils se sont lourdement trompés...

Nacer Amamra